

tenue sous la présidence de Monsieur GAYRARD, assisté(e)
de Madame PHILIS et Madame MOYNIER, Conseillères
En présence de Madame SARRAUTE, Rapporteuse publique
Madame ALBARET, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2600582	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour changement de statut assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF d'un an pour un ressortissant Marocain.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CABINET D'AVOCATS DUMONT
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
02)	DOSSIER N° 2600590	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus changement de statut assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de 6 mois pour un ressortissant Marocain.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CABINET D'AVOCATS DUMONT
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
03)	DOSSIER N° 2600617	RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour en raison de son état de santé assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de 6 mois pour un ressortissant Géorgien.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MISSLIN Fanny (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2506614	RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision implicite portant refus de séjour du 12 avril 2025 émanant de la préfecture de l'hérault, concernant une demande de titre de séjour en raison de problèmes de santé.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MISSLIN Fanny (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
05)	DOSSIER N° 2600637	RAPPORTEURE: Madame Léa PHILIS
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant QQTF sans délai assortie d'une IRTF de 2 ans pour un ressortissant Tunisien.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître FANTON CHRISTOPHE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
06)	DOSSIER N° 2600638	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant refus de séjour assorti d'une QQTF avec délai et d'une IRTF de six mois pour un ressortissant Algérien.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître ROSE Florence
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
07)	DOSSIER N° 2600641	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD
Titre de l'affaire	Annulation de la décision portant QQTF sans délai assortie d'une IRTF d'un an pour un ressortissant Marocain.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître BADJI-OUALI Chreifa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	préfet

09 heures 30

08)	DOSSIER N° 2600659	RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Philippe GAYRARD
Titre de l'affaire Annulation de la décision portant changement de statut vie privée et familiale assorti d'un OQTF avec délai pour une ressortissante Togolaise.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître SERGENT Chloé (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES	
09)	DOSSIER N° 2600684	RAPPORTEURE: Madame Clarisse MOYNIER
Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF d'un an pour une ressortissante Algérienne.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître MOULIN Julie
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
10)	DOSSIER N° 2600685	RAPPORTEURE: Madame Clarisse MOYNIER
Titre de l'affaire Annulation de la décision portant OQTF avec délai et d'une IRTF d'un an pour un ressortissant Turque.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MOULIN Julie
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	

09 heures 30

11)	DOSSIER N° 2508625	RAPPORTEURE: Madame Clarisse MOYNIER
-----	--------------------	--------------------------------------

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant refus de séjour en qualité d'étranger confié à l'aide sociale assorti d'une OQTF avec délai et d'une IRTF de six mois pour un ressortissant Malien.

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Défendeur PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Représentants des parties

Maître PITEL-MARIE Océane (Cour)

Arrêté le 27/07/2026

Le vice-président du tribunal